

PRP: EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS(EVRP)

Taux de satisfaction : 93.67 %

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de développement des compétences
Individuels payants

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.
Durée en centre : 21 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 7h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024.

LIEUX DE FORMATION

Greta Seine-et-Marne
Centre de NOISIEL
89 cours des roches
77186 NOISIEL

CONTACT

Greta Seine-et-Marne
Cecile Chicheportiche
Tél : 01 60 05 72 74
cchicheportiche@greta77.fr
Réfèrent handicap :
Nelly CORNOLO

TARIFS

Prix tarif public maximum :
Tarif heure stagiaire : 40,00 €.
Organisme non soumis à la TVA.

[Voir nos conditions générales de ventes](#)

CODES

NSF : 344
Formacode : 42875

OBJECTIFS

Mettre en œuvre une démarche participative d'évaluation des risques professionnels de l'entreprise dans le respect des valeurs essentielles et des bonnes pratiques de «l'Assurance Maladie - Risques Professionnels/INRS», facilitant la mise en œuvre de plans d'action de prévention.

PRE-REQUIS

Etre titulaire du module «Bases en prévention»
cf site de l'INRS

POSITIONNEMENT

réglementaire

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Inscriptions du 01/01/2024 au 31/12/2024 au Noisiel point d'accueil à NOISIEL.
Sous réserve de financement.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Entre chaque session un travail en entreprise sera demandé et fera l'objet d'une évaluation

Pendant les sessions, la formation alternera entre apports théoriques, exercices pratiques et analyse sur le terrain ou à partir de films, de situations réelles de travail
Le travail s'effectuera de manière individuelle et en groupe

Prise en compte des situations professionnelles spécifiques de l'entreprise
Évaluation et certification dans les conditions du référentiel de l'INRS

21h minimum sur 3 jours non consécutifs pour un groupe de 6 à 12 personnes avec à minima une journée de travail en intersession.
Cours du jour

CONTENUS

Valeurs et bonnes pratiques de «l'Assurance Maladie - Risques Professionnels/INRS».

▶ La démarche de prévention et les conditions nécessaires à sa réussite

▶ Mise en œuvre d'une démarche participative et intégration de la pluridisciplinarité

La mise en œuvre de l'évaluation des risques

▶ Aspects réglementaires, les principes généraux de prévention

▶ Mise en œuvre : méthodes, organisations, techniques

▶ Formalisation

▶ Proposition d'un plan d'action en lien avec l'EvRP

▶ Les mesures de prévention : critères d'efficacité et de choix

La réactualisation et la mise à jour de l'évaluation des risques.

VALIDATION

▶

certificat